

# OLBIA

DE LA PRISE DE MARSEILLE PAR  
CÉSAR AU RÈGNE DE CONSTANTIN

# ROMAINE

**HYÈRES PATRIMOINE X**



Cette dixième brochure « Hyères Patrimoine » vous propose ici un voyage au cœur des origines de notre Ville : la Cité gréco-romaine d'Olbia.

Visiter Olbia (la bienheureuse en grec), c'est contempler plus de 2000 ans d'histoire de notre commune. Témoins de toutes les évolutions de Hyères, ces ruines font aujourd'hui l'objet d'une attention toute particulière de la part de la Municipalité, afin de préserver ce lieu exceptionnel.

Ce travail s'inscrit de manière générale dans un cadre de valorisation et de protection de l'ensemble du patrimoine historique, urbain, architectural et enfin paysager de notre commune. Sa diversité, des Romains à la Villa de Noailles, en passant par les Templiers et l'époque victorienne, fait aujourd'hui la richesse et le charme de la Cité des Palmiers. Avec le transfert de propriété de ce lieu, de l'Etat à la Commune, c'est un nouveau souffle donné à ce « musée à ciel ouvert » qui constitue une part de l'âme de notre Cité. Je vous invite à le découvrir à travers ce guide, mais aussi je l'espère sur place.

**JACQUES POLITI**

Maire de la Ville d'Hyères

Vice-Président de l'Agglomération Toulon Provence Méditerranée

• La place du puits central d'Olbia (Cliché C. Hussy SRA-PACA)

## LA DÉCOUVERTE D'UNE VILLE ANTIQUE

Les ruines d'Olbia suscitèrent très tôt l'intérêt de personnalités historiques : le Prince du Danemark, futur Frédéric VII, venu sur les lieux en 1843 et l'Empereur Napoléon III. Ce dernier, dans le cadre d'un ouvrage qu'il rédigeait sur la vie de César, fit dresser les premiers plans des vestiges de l'Almanarre, alors mieux conservés.

Nous devons à deux érudits locaux les premiers travaux archéologiques et une publication entièrement consacrée à Olbia<sup>1</sup> : le Député-Maire d'Hyères, Alphonse Denis, qui fit procéder à des fouilles entre 1844 et 1846 et le Conservateur du Musée, Poitevin de Maureillan, qui surveilla, de 1904 à 1907, des travaux à l'extrémité sud du site.

Dans un contexte culturel où l'Antiquité était à l'honneur, la découverte d'une ville antique suscita beaucoup d'émotion et d'enthousiasme au sein des communautés savantes. Lors de débats animés entre érudits, on s'interrogeait sur son identité : s'agissait-il

d'Olbia, forteresse marseillaise mentionnée par des auteurs antiques (Pseudo-Scymnos, Strabon et Ptolémée) ou de Pomponiana, station navale romaine figurant dans l'Itinéraire maritime d'Antonin ? Le mystère s'éclaircit en 1909 avec la précieuse découverte d'une inscription latine qui révéla le véritable nom de la ville.



<sup>1</sup> Dédicace au « Génie du quartier fortifié des Olbiens ». Sa découverte sur le site en 1909 permit d'identifier les vestiges de l'Almanarre (Cliché M. Bresciani).



▲ Sondage archéologique à Olbia sous la direction de J. Coupry (à gauche), 1963.

Si l'identité de la colonie grecque n'était plus à mettre en doute, son emprise au sol devait encore être précisée. Les recherches ne reprirent qu'après la seconde guerre mondiale avec Jacques Coupry, Professeur d'histoire grecque à l'Université de Bordeaux. Son objectif était de préciser le plan de cet unique exemplaire d'urbanisme grec conservé en France. Persuadé de l'intérêt majeur du site, il réussit à convaincre les autorités de protéger et de mettre en valeur les vestiges. Les terrains furent ainsi classés à l'Inventaire des Monuments Historiques entre 1949 et 1951 avant d'être rachetés par l'État en 1955. La quasi-totalité du site put ainsi être sauvegardée de la menace immobilière.

Conduites de façon systématique jusqu'en 1972, les campagnes de fouilles permirent le dégagement de près d'un quart de la ville antique.

Reprenant les recherches dix ans plus tard, Michel Bats, Directeur de recherches au CNRS, orienta son travail vers une nouvelle problématique : comprendre l'organisation interne des îlots d'habitation afin de mieux connaître la population et le rôle d'Olbia. Plusieurs programmes archéologiques se succédèrent jusqu'en 2008, ainsi que des travaux universitaires et une publication<sup>2</sup>.

Depuis les premières investigations, un important travail scientifique a été mené ; l'exploration archéologique est cependant loin d'être terminée et de nombreuses pistes de recherches s'ouvrent aux chercheurs.

<sup>1</sup> POYTEVIN DE MAUREILLAN, *Pomponiana (Olbia), San-Salvadour, la Pompéi lyonnaise décente et désolée, Hyères-les-Palmiers, 1907.*

<sup>2</sup> BATS M. (dir.), *Olbia de Provence à l'époque romaine (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*. Coll. *Études Massaliètes 9, Aix-en-Provence, Edisud, 2006.*

▼ Fouille de l'îlot VI sous la direction de M. Bats (à gauche), 2008 (Cliché M. Bats).



## OLBIA EN PROVENCE ROMAINE

Vers 350 av. J.-C., les Grecs de Marseille fondèrent Olbia sur le site de l'Almanarre, en bordure d'une lagune protégée des vents. Cette petite agglomération dotée d'un port naturel, faisait partie d'un réseau de colonies fortifiées chargées de surveiller et de protéger la voie maritime reliant l'Espagne à l'Italie.

Au début du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., Marseille possédait un vaste territoire sur le littoral provençal et dans le delta du Rhône, acquis en partie grâce au soutien de Rome. Alliées de longue date, ces deux cités participaient chacune aux intérêts de l'autre : l'expérience locale des Marseillais, implantés en Gaule depuis plusieurs générations, était un précieux atout pour les nouvelles installations romaines qui contribuaient en retour à la sécurité des colonies grecques.

En 49 av. J.-C., cet équilibre fut néanmoins rompu : lors de la guerre civile opposant César à Pompée, Marseille dut choisir son camp. N'ayant pas obtenu son soutien sans condition, César assiégea la cité phocéenne.

Aureus d'Auguste retrouvé dans l'entrepôt d'Olbia (Cliché M. Bats).



La défaite fut lourde de conséquences pour les Marseillais : ils furent dépossédés d'une grande partie de leur territoire, à l'exception de quelques enclaves telles que Nice ou les îles d'Hyères qu'ils continuèrent à cultiver. Ils conservèrent toutefois leur autonomie et leur organisation administrative.

La conquête de la Gaule achevée, César récompensa les légions de soldats, de même que les villes locales qui l'avaient soutenu, en leur octroyant des terres. Ainsi, la cité d'Arles, dont le rôle fut décisif lors du siège de Marseille, put étendre son territoire depuis le delta du Rhône jusque sur la côte varoise, en bénéficiant des zones fertiles comprises entre le massif des Maures et la Sainte-Baume. Le territoire gaulois fut profondément réorganisé, découpé en larges zones administratives, chacune sous la juridiction d'une cité romaine. Aix, Arles et Fréjus se partagent la Provence.

Dans ce contexte de romanisation, qu'advint-il de la population grecque d'Olbia et de son territoire ? Ni les sources antiques, ni l'étude cadastrale n'apportent de réponse précise à ce sujet. Nous pouvons imaginer qu'Olbia demeura, au moins dans un premier temps, sous la juridiction de Marseille avec un territoire réduit à l'actuelle zone du Palyvestre, une sorte d'enclave grecque dans un pays dominé par la cité romaine d'Arles.

# DE LA COLONIE-FORTERESSE AU COMPTOIR COMMERCIAL

Le port a joué un rôle essentiel pour le développement d'Olbia durant toutes les périodes de son occupation. Simple plage abritée, il permit la fondation de la colonie grecque sur un emplacement propice à la surveillance de la rade.

Après la Conquête Romaine, la fonction commerciale d'Olbia gagna en importance et sa vocation défensive diminua d'intensité : l'arrière pays pacifié ne constituait plus une menace pour le trafic maritime, la forteresse militaire ne se justifiait plus.

L'agglomération n'en fut pas délaissée pour autant : plus qu'une simple escale Olbia devint un petit port de redistribution. Les navigateurs apportaient des marchandises provenant d'autres pays méditerranéens et s'approvisionnaient en produits locaux, essentiellement du vin provenant des nombreux domaines agricoles de l'arrière pays varois. Pour faciliter le chargement des cargaisons, le port bénéficia d'importants travaux d'aménagements comprenant des quais et une jetée.

Un autre chantier s'ouvrit au même moment dans la ville : chaque extrémité des îlots d'habitation donnant sur la rue principale fut dotée d'une ou plusieurs boutiques. La voie qui, depuis la porte « marine » traversait la ville, devint une véritable rue commerçante.

Un de ces îlots, et le seul intégralement fouillé, était entièrement dédié à l'activité commerciale : derrière la boutique se trouvait un vaste entrepôt qui abritait un important stock d'amphores à vin. Si la plupart était de fabrication gauloise (des ateliers ont été répertoriés dans le Var), quelques amphores provenaient de plus loin (Espagne, Italie, Afrique du nord et Moyen-Orient). L'autre extrémité du bâtiment, d'une superficie supérieure à 120 m<sup>2</sup>, était réservée à l'habitation, sans doute celle du commerçant. Cet aménagement, réalisé vers 30 après J.-C.,



Navire romain dans le port d'Olbia (Illustration J.-M. Gassend).



Quartier de la « porte marine ». Rue principale et îlots grecs réaménagés en boutiques (Cliché M. Bats).

fonctionna quelques décennies seulement : dans les années 50, un incendie ravagea l'entrepôt et la boutique. La lourde toiture de tuiles s'effondra sur le stock. La zone fut remblayée mais pas reconstruite, ce qui permit aux archéologues de mettre au jour une grande part des matériaux toujours en place, précieux témoignage de l'accident.

Entrée du thermopolium (bar à vin) d'Olbia avec son comptoir peint miraculeusement conservé. Très peu d'exemples de ce type ont été retrouvés en France (Cliché M. Bresciani).



Un commerçant d'Olbia ferme sa boutique à l'aide de panneaux coulissants (Illustration F.Bresciani).

Les boutiques, qui possédaient généralement une pièce unique, étaient largement ouvertes sur la rue. Souvent précédée d'un portique, leur entrée était marquée par la présence d'un seuil caractéristique : un large bloc en grès pouvant atteindre 2m50, creusé d'une longue rainure et d'un ou deux trous. Ces marques témoignent du système de fermeture de ces boutiques : la rainure, située en avant d'un comptoir, recevait durant la fermeture, des cloisons de bois qui coulissaient dans le seuil et le linteau. À côté du comptoir, dans le prolongement des cloisons amovibles, la porte battante fermait l'accès. Elle pivotait sur un axe logé dans un trou de « crapaudine ». Le second trou, moins systématique, correspondait au système de blocage.

Intérieur d'un thermopolium d'Herculanium. Comme à Olbia, un comptoir maçonné en L est précédé d'un seuil rainuré (à droite) (Cliché C. Durant - C.C.J.).



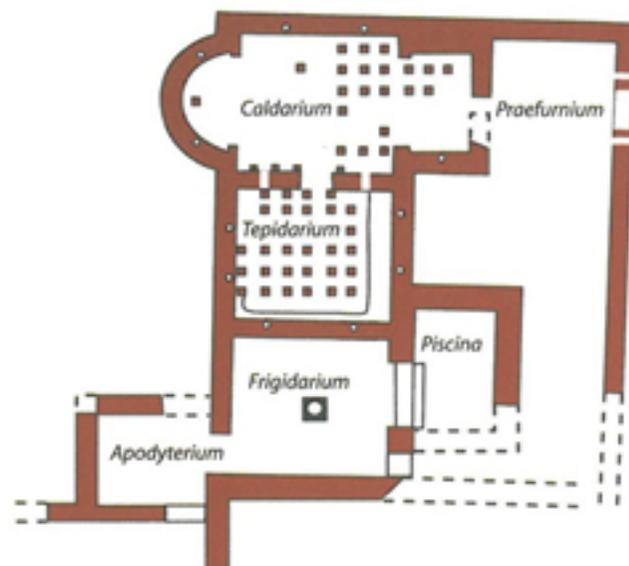
# LA VIE QUOTIDIENNE

## Les thermes

Parallèlement aux installations commerciales, on construisit de nouveaux bâtiments dans le centre ville d'Olbia : les thermes publics.

Erigés pour les besoins de la population locale et d'une clientèle de passage ces établissements constituent un marqueur de la romanisation d'Olbia. Répondant au souci de bien-être et d'hygiène des romains, les thermes avaient également une vocation curative : les contrastes de température qui provoquaient de petits chocs thermiques, étaient supposés guérir de nombreux maux. Ce principe conditionna l'organisation interne des bâtiments : du *frigidarium* (salle froide), au *caldarium* (salle chaude) en passant par le *tepidarium* (salle tiède), les baigneurs suivaient un parcours les conduisant des zones non chauffées à celles les plus chaudes, avant de terminer par un bain d'eau froide.

Vue d'ensemble des thermes du nord ▶  
(Cliché M. Bats).



Plan schématique des thermes du nord  
(DAO M. Bresciani, d'après M. Bats et A. Bouet).



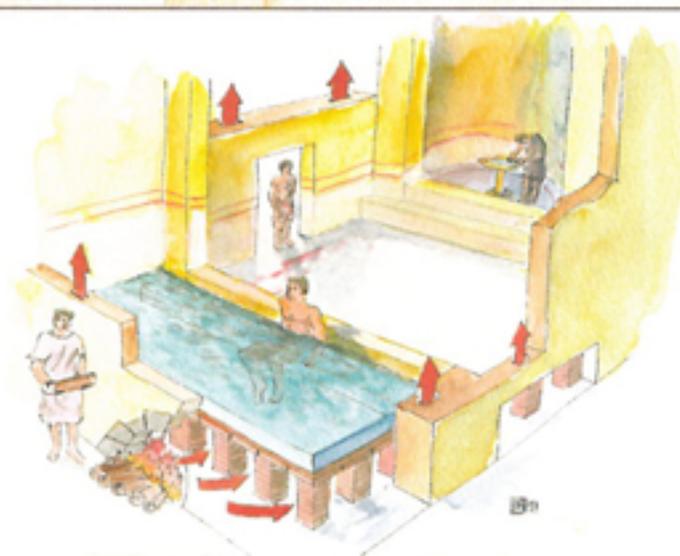
Thermes du nord : détail du système de chauffage sur hypocauste dans le *caldarium* et le *tepidarium*. On distingue les rangées de pilettes et les conduits d'évacuation des fumées à la base des murs (Cliché M. Bresciani).

Avec l'*apodytérion* (vestiaire) et la *palestre* (espace dédié aux exercices sportifs), les thermes constituaient de véritables centres de santé liant activités physiques, soins, détente et loisirs. Fréquentés au quotidien par la population libre, ils étaient, en outre, des lieux de socialisation.

Deux thermes publics ont été identifiés à Olbia : un édifice de petite taille (170 m<sup>2</sup>) fut construit au nord vers la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.. Il fut abandonné au siècle suivant pour un vaste ensemble installé en bord de mer, à l'emplacement du rempart sud alors démantelé. Bien plus luxueux que les premiers, ces thermes ne sont connus qu'à travers des croquis et des éléments de décors issus des fouilles anciennes. En rupture avec les constructions d'époque grecque, les nouveaux bâtiments ne tiennent plus compte de la trame urbaine d'origine.

Ces bains étaient sans doute alimentés par les eaux de la source San Salvador au moyen d'un aqueduc. Aucun vestige ne fut retrouvé sur le site, mais on peut suivre sa trace à proximité de l'hôpital San Salvador.

D'autres vestiges de thermes sont conservés à proximité de la ville sans que l'on puisse préciser s'il s'agit d'établissements publics ou privés qui auraient appartenus à de riches propriétaires.



Circulation de l'air chaud sous le *caldarium* d'Olbia (Illustration F. Bresciani).

Le système de chauffage sur hypocauste permettait d'obtenir des températures élevées dans le *caldarium* et l'eau du bassin (*solium*). Il se caractérise par une surélévation du sol (*suspensura*) des salles chaudes et tièdes, réalisée grâce à des pilettes en brique disposées à intervalles réguliers. L'air chaud provenant d'un foyer (*praefurnium*) circulait dans cet espace en sous-sol et remontait dans les murs par des conduits. Le feu était alimenté par les serviteurs depuis la salle de chauffe mitoyenne au *caldarium*. En raison de la température élevée du sol, les baigneurs portaient des chaussures à semelle de bois.



du site d'Olbia (Cliché C. Hussy et M. Heller, SRA-PACA).

#### BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- BATS M. (dir.), *Olbia de Provence (Hyères, Var) à l'époque romaine (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Coll. Etudes Massaliètes 9, Aix-en-Provence, Edisud, 2006, 476 p.
- BRESCIANI M., OLLIVIER, D., TRÉGLIA J.-C., *Moissonneurs des mers. Les pêcheurs grecs et romains d'Olbia*, Catalogue de l'exposition, Hyères, 2001, 32 p.
- BRUN J.-P., BORRÉANI M. (collab.), *Carte archéologique de La Gascogne, le Var, 83/1 et 83/2. Pré-inventaire archéologique*, Paris, 1999, 2 vol., 984 p.

Ce livret a été édité à l'occasion d'une exposition réalisée par  
la Ville d'Hyères-les-Palmiers à la Rotonde du Park Hotel  
du 10 septembre au 29 novembre 2009.